



Le Projet d'Établissement

Le Collège Jean XXIII organise trois écoles : L'École fondamentale de Parmentier, l'École fondamentale Boulevard de la Woluwe et le Collège d'Enseignement secondaire. Le projet d'établissement tiendra compte de ces trois entités afin de créer une plus grande cohésion.

Il reprend les actions qui permettent d'appliquer concrètement le projet pédagogique et éducatif du Collège Jean XXIII. Il est établi en collaboration avec les membres du Conseil de Participation.

Nous avons voulu que ce projet rencontre les aspirations dominantes de toutes les parties de la communauté éducative telles qu'elles ont été exprimées et qu'il puisse être mis en œuvre à court terme.

LE RESPECT

- Le respect de la personne
- Le respect des lieux et du matériel
- Le respect du travail des autres

LA COMMUNICATION

- Apprendre à réfléchir et à s'exprimer
- Communiquer entre les membres de la Communauté Éducative
- Entre les parents, les enseignants et les élèves
- L'ambiance familiale de notre école
- Entre les élèves et les enseignants
- Entre l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire
- Ouverture vers le monde extérieur

LA SANTE

L'ÉDUCATION RELIGIEUSE

LE RESPECT

Lieu d'apprentissage, l'école se veut également un lieu de socialisation. Toutes les personnes qui fréquentent l'établissement y viennent avec des vécu divers. Il est donc impératif que le RESPECT soit la première attitude de vie à mettre systématiquement en pratique au quotidien.

LE RESPECT DE LA PERSONNE

Amenée à considérer l'élève, qu'il soit un jeune enfant, un adolescent ou un jeune adulte dans ses diverses composantes, l'école s'attache aussi à rencontrer ses besoins : être écouté et valorisé, avoir confiance en soi, se sentir bien intellectuellement, socialement, physiquement.

L'école, et par là l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, influence directement l'image que les élèves ont d'eux-mêmes. Une saine estime de soi est un besoin prioritaire qui dépend en grande partie de la façon dont le jeune est traité et de la qualité de ses expériences. Il est dès lors important que l'école s'assure que tous les élèves se sentent respectés et aimés. C'est dans le contexte d'une école de la réussite, où règne un climat familial, que le jeune aura le plus de chances d'accroître ses compétences sociales.

Le règlement d'ordre intérieur insiste sur le respect des personnes. Malgré le travail éducatif, si des problèmes de comportement subsistent, chacun est invité à intervenir lorsqu'il remarque des écarts de langage, actes de violence, manque de considération pour soi ou vis-à-vis d'autrui, etc.. Et chacun veillera aussi, et surtout, à être un témoin permanent du respect de l'autre.

LE RESPECT DES LIEUX ET MATERIEL

Le respect de soi commence par le respect de l'environnement.

C'est une préoccupation rencontrée chez tout le monde : personnel ouvrier, élèves, parents, professeurs. La volonté de respecter l'environnement s'exprime de différentes manières : volonté de veiller à l'intégrité du matériel, à la propreté des locaux (les rendre plus agréables pour mieux se les approprier), à préserver les espaces verts.

Chacun veillera à faciliter la tâche, parfois peu gratifiante du personnel d'entretien, en ne souillant pas les locaux, les cours et les espaces verts et même en contribuant à l'amélioration de l'environnement.

LE RESPECT DU TRAVAIL DES AUTRES

Le respect de la personne entraîne le respect du travail des autres. Il est important que tous les élèves - mais aussi les adultes - aient un regard positif et constructif par rapport aux compétences et aux réalisations de chacun.

LA COMMUNICATION

APPRENDRE A REFLECHIR ET A S'EXPRIMER

En permettant aux élèves de réfléchir, par exemple en développant une argumentation personnelle, l'école contribue à former le jugement.

L'apprentissage de l'expression (orale et écrite) se fait tout au long des études. Tous les cours et activités favorisent la maîtrise de cette compétence. Par des formations et concertations, les enseignants sont en recherche constante pour améliorer les échanges dans l'intérêt des enfants et de l'école.

COMMUNIQUER ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

Entre les parents, les enseignants et les élèves :

Responsables de l'éducation de leur(s) enfant(s), les parents sont les collaborateurs indispensables. Des échanges entre parents et enseignants se font régulièrement, soit sur rendez-vous, soit le matin avant 8h30. Le journal de classe en primaire ou un carnet de communications en maternelle sont des relais entre ces deux partenaires.

L'ambiance familiale de notre école permet une véritable collaboration entre tous les acteurs, notamment par l'aide apportée par les parents à l'occasion de certaines activités : bibliothèque, représentations théâtrales, fêtes, soutien lors de sorties et d'activités de classes,...

Entre les élèves et les enseignants :

Pour que les jeunes puissent exercer leurs prérogatives de citoyens dans leur milieu scolaire, il est nécessaire que l'établissement considère tous ses acteurs comme des citoyens à part entière, ayant des droits et des devoirs. La taille de l'école permet à chaque enfant de connaître tous les enseignants et vice-versa.

Entre l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire :

Les méthodes utilisées dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement secondaire favoriseront l'émergence des valeurs que nous estimons essentielles. La transition entre la 6^è primaire et la 1^è secondaire fera l'objet d'une attention toute particulière. Des contacts seront pris entre enseignants, ainsi qu'avec les élèves qui pourront mieux appréhender leur avenir.

Ouverture vers le monde extérieur :

Des spectacles sont régulièrement organisés au sein de l'école. Des visites de musées, d'expositions, ... ont leur place en fonction des cours d'éveil en primaire ou des thèmes choisis en maternelle. L'ouverture sociale, proche ou lointaine, aura aussi sa place dans l'école. Nous nous initierions, par ce choix, à la solidarité.

LA SANTE

La santé n'est pas un état que l'on atteint une fois pour toutes après avoir vaincu toutes les maladies. Il ne s'agit donc pas seulement de « garder sa santé », mais bien de l'améliorer, de la promouvoir.

Les signes de bonne ou de mauvaise santé se lisent dans les attitudes corporelles, les comportements et l'aspect physique. Tout le monde doit être attentif à ces signes pour en informer les personnes qui pourraient prendre les mesures qui s'imposent : les parents, les enseignants, le PMS, l'IMS, ...

Des interventions sont encouragées telles que :

- * Apprendre comment s'alimenter d'une façon équilibrée.
- * Faire des enseignants et des éducateurs des référents en matière de santé.
- * Etablir des liens avec le milieu familial
- * Continuer à améliorer l'environnement physique
- * Organiser des activités stimulantes (cours de formation corporelle ou autres)
- * Inviter des personnes ressources pour des conférences, des informations (notamment sur le tabagisme, l'alcoolisme, la drogue, la violence,...)

L'EDUCATION RELIGIEUSE

Dans ce projet, nous sommes témoins de valeurs qui nous dépassent et qui ne nous appartiennent pas. Ouvrir et initier aux mystères de la vie est aussi un signe de notre spécificité. Celle-ci doit être présente au quotidien. N'hésitons pas à saisir toutes les opportunités qui peuvent se présenter.

Concrètement :

Les enfants, avec les enseignants, préparent et participent aux célébrations eucharistiques à Noël et à Pâques, avec la collaboration du prêtre et des parents.

Les enfants de 2^e année se préparent ensemble, s'ils le désirent, à recevoir le sacrement de communion.

Les contacts avec les prêtres de la paroisse facilitent l'éveil religieux de chacun.

Le Projet d'Etablissement est l'affaire de tous. Le principe de participation impose à chaque individu d'être conscient de ses droits, de ses obligations et de ses responsabilités. Chacun est censé être un acteur, quels que soient sa fonction et son niveau de responsabilité. Il est donc fondamental d'élargir la collaboration à l'ensemble des compétences réunies dans l'établissement. Sans la mise en œuvre par toutes les parties, le projet d'établissement risque de n'être qu'un exercice de rédaction.

Le Pouvoir Organisateur et la direction du Collège joueront un rôle de « catalyseur » en priorité pour les actions, les formations, les initiatives qui seront prises dans le sens préconisé par le Projet d'Etablissement.